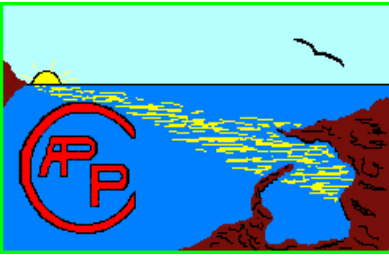


Digulleville, le 13.03.2023



INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Cher adhérent

Vous êtes cordialement invité à participer à la 30^{ème} assemblée générale de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Caban qui aura lieu le **30.03.2023 à 20 heures 30 précise**, dans la salle de l'ancienne école à DIGULLEVILLE – 50440.

ORDRE DU JOUR

1. Appel des adhérents : Désignation d'un secrétaire de séance par intérim.
2. Rapport moral et bilan de l'année écoulée
3. Bilan financier et bilan du repas 2022 par le trésorier.
4. Point sur les réunions ACPML 50. (Par Jacques LAFORGE).
5. Attribution des mouillages internes, et, externes pour les nouveaux adhérents.
6. Repas d'été le 13.08.2023.
7. Questions diverses.
8. Élections. Remplacement d'un membre du conseil d'administration.
9. Paiement des cotisations et distribution des cartes avec **présentation de l'assurance**.
10. Pot de l'amitié.

Ceux, qui ne peuvent pas être présents à l'AG sont invités, dès à présent, à s'acquitter de la somme de **103,50 €**, **directement entre les mains du trésorier**, Marcel BUSCHIAZZO (adresse ci-dessous) **au plus tard le 30.03.2023**, jour de l'assemblée générale, terme de rigueur, sous risque de majoration (Article 14 du Règlement intérieur).

Marcel BUSCHIAZZO
21 Hameau Samson
50440 JOBOURG
0233528285

Rappel : Les questions, pour être soumises à l'assemblée générale, devront parvenir au Conseil d'administration au moins quinze jours avant le 30.03.2023. (article 11 des statuts) . Ceci nous permet d'y réfléchir au préalable, afin qu' une réponse collégiale, cohérente et pensée puisse être donnée.

Important : si vos coordonnées (téléphone, mail ou adresse ont changé, bien vouloir le signaler)

Pour les absents pensez à vous faire représenter.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir à cette réunion car votre présence nous est précieuse et démontre l'intérêt que vous portez à notre association.

Bien cordialement
Po. le Président

Le webmaster CAUCHON Jean-Charles